



**Appel à candidature pour le poste d'un Cadre au  
Service « Aide à la Pérennisation » au Centre Régional  
d'Investissement de la région Guelmim Oued-Noun au  
titre de l'année 2022  
(Contractuel).**



**Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la région Guelmim Oued-Noun**

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du 7 Joumada II 1440 (13 Février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 10 Châaban 1440 (13 Avril 2019) pris pour l'application de la loi 47.18 18 relative à la réforme des Centres régionaux d'investissement (CRI) et création des commissions régionales unifiées d'investissement ;
- Vu le statut régissant le personnel du Centre Régional d'Investissement de la région Guelmim Oued-Noun ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la région Guelmim Oued-Noun ;
- Vu les nécessités de service .

**Décide ce qui suit :**

**Article 1 : (01) Cadre au service « Aide à la Pérennisation »**

Un appel à candidature est lancé pour le poste d'un cadre au service « Aide à la Pérennisation » au Centre Régional d'Investissement de la région Guelmim Oued-Noun au titre de l'année 2022 (Contractuel).

**Article 02 : Missions**

Votre mission est de favoriser la pérennité des entreprises créées au sein de la région et leur offrir les conditions nécessaires pour leur réussite.

**Article 03 : Responsabilités**

**Analyse post-crédation**

- Contribuer à l'analyse des projets d'investissement déjà réalisés et des entreprises créées pour comprendre les raisons de leur succès et de leurs échecs ;
- Contribuer aux enquêtes faites sur le terrain ;
- Contribuer au reporting des activités de création d'entreprise.

**Aide à la pérennisation**

- Contribuer à l'aide la pérennisation des entreprises créées à travers du conseil aux entreprises en phase critique en coordination avec les administrations et les organismes publics concernés ;
- Apporter l'assistance et le conseil nécessaire pour le soutien de la pérennisation des entreprises.

**Article 04 : Conditions exigées :**

- Titulaire d'un diplôme Bac+5 en Management/gestion d'entreprise/Finance / droit/Marketing/sciences économiques ou équivalent (Université, Ecole de Commerce, École d'Ingénieur) ;
- Expérience exigée : 0 à 2 ans d'expérience.

Les candidats intéressés par cette offre doivent envoyer leur candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence (Réf : CRI\_22/ Cadre\_ Aide à la Pérennisation), au plus tard le **22/05/2022 à 16h00** par voie postale à l'adresse suivante : N°04, Lot. Al Qods, BP 202, Guelmim



**Article 05 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :**

- Demande de candidature ;
- Copies certifiées conforme à l'original de l'ensemble des diplômes (y compris baccalauréat);
- Une copie conforme à l'original de la carte d'identité national ;
- Curriculum Vitae (CV) complet et récent ;
- Attestations justifiant l'expérience du candidat.

**N.B :**

- Les dossiers de candidature incomplet, ne correspondant pas au profil recherché ou parvenus après le délai susmentionné seront automatiquement écarté ;
- Les candidatures envoyées par Email ne seront pas acceptées ;
- Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;
- Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien ;
- Les convocations seront effectuées par Email à partir de l'adresse : [recrutements.crigon@guelmiminvest.ma](mailto:recrutements.crigon@guelmiminvest.ma) et/ou par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte du candidat et son numéro de téléphone personnel sur son CV ;
- La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

Guelmim, le : 05 MAI 2022



7